



Sierra y Cañones de Guara

red natural de Aragón

RÈGLEMENTATION DU PARC NATUREL

- Aucun feu n'est autorisé. Si vous voyez de la fumée ou toute autre anomalie, appelez le 112. L'appel est gratuit et permet de répondre à toute urgence.
- Le camping libre est interdit dans tout le parc naturel.
- Après votre visite, n'oubliez pas de ramasser vos déchets et de les jeter dans un conteneur.
- La circulation des véhicules à moteur non autorisés est interdite sur les voies d'accès restreintes.
- N'abandonnez pas les sentiers balisés, de façon à ne pas déranger la faune, à ne pas vous perdre et à mieux apprécier la splendeur des paysages.
- Il est interdit de sortir des sentiers en vélo ou à cheval.
- Se promener en silence vous permettra d'observer la faune. Soyez attentifs à la flore sans l'endommager ni l'arracher, afin que nous puissions tous continuer à en profiter.
- Dans le parc naturel, vous devez tenir vos animaux de compagnie en laisse afin d'éviter affection imprévisible sur la faune et la flore de l'espace naturel protégé.
- Ne pas jeter de déchets ni utiliser de savons ou de détergents dans les sources, les rivières et les cours d'eau.

En cas d'incident ou d'infraction, veuillez informer les Agents de Protection de la Nature du Gouvernement d'Aragon et suivre leurs instructions en appelant les numéros de téléphone suivants: 974 29 32 01/06

Le règlement général des usages et activités dans le parc naturel de la Sierra et Cañones de Guara peut être consulté à l'adresse suivante <https://www.aragon.es/-/parque-natural-de-la-sierra-y-cañones-de-guara>

PROFITEZ DU PARC NATUREL DE LA «SIERRA Y CAÑONES DE GUARA», RESPECTEZ-LE ET CONTRIBUEZ À SA CONSERVATION

ESCALADE DANS LE PARC NATUREL DE LA SIERRA ET CAÑONES DE GUARA

Avant de pratiquer l'escalade, veuillez consulter la réglementation spécifique aux zones d'escalade, les modalités et les périodes.

(ORDEN de 28 de diciembre de 2015, del Consejero de Desarrollo Rural y Sostenibilidad, por la que se regula la práctica de la escalada en el Parque Natural de la Sierra y los Cañones de Guara y su Zona Periférica de Protección).

DIVISION EN ZONAS	Dates autorisées	Type d'escalade
SECTEURS AUTORISÉS (ANNEXE II)		
Carruaca, Puerta del Cierzo, Vadiello (La Almunia, Primer Túnel, La Caverna-La Cavernita, Peña Olvidada, Pared del Muerto, El Escondite, La Cascada, El Río, Tres Túneles, Placa Refugio, Pared de Entrenamiento -cota inferior al final de las clavijas del Palomo-, Pared de la Presa, Fin de la Carretera, La Momia y El Elefante), La Predicadera, Rodellar, Andrebot, Peña San Martín, Alcanadre (subsectores autorizados), Trensús (agüja exclusivamente), Alquézar y Quizáns (San Pelegrín).	Toute l'année	Sportive
Vadiello (Cacumen, El Puro, La Mitra, Crestas del Borón y Agüja Mummery)	Toute l'année	Classique
Cienfuens, San Miguel y el Fraile, Peña Aman, Vadiello (Paredes Rojas, Mallo Loco, cotas superiores al final de las clavijas de la canal del Palomo, Mallos de Ligüerri y Macizo del Borón), Huevo de San Cosme, Confluencia del Yara y Formiga, Peña Grau, Balcez Superior, Tozal de las Mazetas y Peña Bovin (Tozal del Vero).	1/8- 30/11	Classique
RESTE		
Reste UL 3	1/8- 30/11	Classique
Reste UL 2	Toute l'année	Classique
Reste du Parc	Toute l'année	Classique
ZONES DE CALME (ANNEXE I)		
Pico del Mediodía, Palomeras del Flumen, Umbrías de Vadiello, Mallos de Lazas, cara Oeste del Borón, Peña San Cosme, Punta Negra, Mondiera, Mesón de Sescún, Cara Oeste de Fragnetó, Pondaliaga, El Matal, Arraro, Ulpiao, Cabeceras de los barrancos de Charroteras y Peñacanal, Peña Piatra, Gorgas Negras, La catedral y San Martín, Trensús, Balcez superior en el TM de Ainsa-Sobrarbe, Oscuros de Balcez, Estrechos de Balcez, Modovil, la Choca, Cañón del Vero (aguas arriba de Peña Bovin y Tozal de las Macetas), Cortados sur y este de Peña Baivals, Peña Los Santos y Roca Paniacha y Peña Pablo.	Interdit toute l'année	Aucune
IL EST INTERDIT D'ÉQUIPER OU DE RÉAMÉNER LES VOIES D'ESCALADE SANS AUTORISATION		

RÈGLEMENTATION DU CANYONING DANS LE PARC NATUREL

Avant de pratiquer le canyoning ou l'espéologie, consultez la réglementation spécifique qui régit et suggère: **1)** Le matériel obligatoire et l'équipement recommandé. **2)** Fréquences minimales pour entrer dans les canyons entre chaque groupe. **3)** Taille maximale des groupes. (DECRETO 204 /2014, de 2 de diciembre, del Gobierno de Aragón, por el que aprueba el Plan Rector de Uso y Gestión del Parque Natural de la Sierra y los Cañones de Guara).

CANYONING	PROHIBITED Toute l'année	UNE AUTORISATION EST NÉCESSAIRE AUX PÉRIODES				INTERDICTION D'ENTRER DANS LES CENTRES	PERMIS SANS AUTORISATION
		1/12 - 30/6	1/12 - 30/6	15/2 - 30/6	1/3 - 30/6		
Barranco de La Choca							
Barranco de Ofín							
Barranco de san Martín, en el tramo comprendido en los 100 metros aguas debajo de la ermita de San Martín de la Val de Onsera	X			X			
Ascenso a la canal del Palomo					X		
Palomeras del Flumen							
Barranco del Diablo			X				
La Canaleta y Las Cuevas de La Reina en la Peña de San Cosme	X						
Barranco de Lazas, Escomatú, San Chinés, Piedra Foratata							
Barrancos de Yara y Formiga hasta su mutua confluencia							
Resto del Parque Natural							X

IL EST INTERDIT D'ÉQUIPER OU DE RÉAMÉNER LES RAVINS SANS AUTORISATION

Le parc naturel de la «Sierra y Cañones de Guara» est le plus grand espace naturel protégé du Réseau Naturel d'Aragon, avec **47 637,66 hectares** de parc naturel et **34 064,63 hectares** de zone périphérique de protection. Il a été protégé par la Loi 14/1990 du 27 décembre, par le Parlement d'Aragon et a été reclassé comme Parc Naturel par la Loi 6/1998 des Espaces Naturels Protégés d'Aragon.

Il couvre un total de 15 municipalités des deux côtés de la chaîne de montagnes, avec des villages très pittoresques. **Abiego, Adahuesca, Ainsa-Sobrarbe, Alquézar, Arguis, Bárcabo, Bierge, Boltaña, Caldearenas, Casbas de Huesca, Colungo, Huesca, Lopezzano, Nueno et Sabiñánigo** sont les communes ayant des terrains dans les limites du parc. Elles font partie de quatre cantons au total: **Alto Gállego, Hoya de Huesca, Sobrarbe et Somontano de Barbastro.**



Nocito.

Parc naturel de la Sierra y Cañones de Guara

Sa situation stratégique, entre les steppes de l'Èbre et les Pyrénées, avec des climats qui varient entre atlantique et méditerranéen, se traduit par une grande contraste entre la végétation des versants nord et sud de cet espace naturel, qui a généré une grande variété de milieux avec de nombreuses espèces végétales. De plus, comme il est isolé des autres montagnes, il a également donné naissance à certaines plantes qui sont spécifiques à ces chaînes.

La nature spectaculaire du parc réside dans son paysage, où l'eau a façonné ses roches calcaires, donnant lieu aux célèbres gorges, avec des tronçons étroits de parois verticales, qui alternent avec des cascades, des chaos de pierres et de siphons, ainsi que des formes karstiques surprenantes, telles que des grottes, des dolines, des lapiés et des résurgences. Sur sa bordure sud, les fameux «mallos» émergent des conglomérats, rochers escarpés qui surveillent la plaine. La truite commune fréquente les rivières et dans les sources et les claires eaux dormantes vit le triton des Pyrénées, que les bergers appellent le gardien des sources. En effet, selon eux, lorsqu'il disparaît, les sources s'assèchent.

Les parois rocheuses abruptes sont des lieux exceptionnels pour les grands oiseaux comme le vautour fauve, l'aigle royal ou le gypaète barbu, qui peuvent y établir leur nid. Parmi les mammifères, nous trouvons le sanglier, le renard, le chat sauvage, le loir et la fouine.

Les habitants de la sierra n'ont pas engendré de dégradation, au contraire, ils ont contribué au maintien des ressources qui ont duré jusqu'à aujourd'hui dans un état de conservation qui lui a valu d'être déclaré Parc Naturel de la «Sierra y Cañones de Guara».



Parc Naturel de la Sierra y Cañones de Guara

- S-1** Fuente de la Tamara
- S-2** Pacos de Morrano y Peña Falconera
- S-3** Rodellar - Losa Mora - Otin
- S-4** Lecina - Almazorre - Betorz - Lecina
- S-5a** Tozal de Guara por Santa Cilia de Panzano
- S-5b** Tozal de Guara por La Tejería de San Cosme
- S-6** San Martín de la Val d'Onsera
- S-7** Vadiello - Huevo de San Cosme
- S-8** Barranco de La Pillera
- S-9** Salto de Roldán - Peña San Miguel
- S-10** Sierra de Bonés
- S-11** Circular Castillo de los Santos
- S-12** Bara - Bibán - Binueste - Bara
- S-13** Used - Azpe - Abellada - Bentué de Nocito - Used
- S-14** Matidero - Bibán - Miz - Alastrué - Matidero
- S-15** Circular Las Bellostas - Bagüeste
- S-16** Quejigos centenarios
- S-17** Pueyo de Morcat - Casas de Montalbán - Torruellola de la Plana - Torruellola del Obico - Pueyo de Morcat

LÉGENDE

- | | | |
|-------------------------------|---|--------------------------------------|
| Centre d'interprétation | Parking | Sentier du parc naturel |
| Panneau - point d'information | Parking uniquement sur les places accessibles | Route nationale |
| Point de vue | Parking avec places accessibles | Route régionale |
| Point de vue accessible | Observatoire des oiseaux | Piste |
| Monument | Parc Naturel | Piste (Véhicules à moteur interdits) |
| | Zone périphérique de protection | Refuge |
| | | Village |
| | | Village inhabité |
| | | Ermitage |

